

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-681916

190284
SÉCURITÉ SOCIALE

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 011444

Société :

R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

JABER Abderrahim

Date de naissance :

30-12-1960

Adresse :

Inara 1 Rue 13 N° 31 Casablanca

Tél. :

0661946601

Total des frais engagés : 552,40 DH Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Hind Kharbouch Jouni
Ophtalmologiste
Angle Bd. 2 Mars Et Bd. Qods
Residence Al Majd Imm. Y, N°1
Télé: 0522 22 10 61

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

10 JUIN 2022

JABER Abderrahim

Age: 61 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

affection oculaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 10/06/22

Signature de l'adhérent(e) :

JABER Abderrahim

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10 JUIN 2022	S + fo		250 dtm 100 DYM	INP. 091165993 Kitarbouch Jour Chirurgien-Dentiste Et Bd. Qods Al-Masjid Imm. Y.N°1 Tunisie

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien Le Jour De L'Exécution	Date	Président de la Facture
PHARMACIE MOUHSSINE MOUHSSINE Leïla 834, AV. 2 Mars Prolongée Maroc Casablanca - Tél.: 05 22 21 09 14	10/6/22	202,40

ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

Euro médic
Distributeur Exclusif

PPC : 179,00 DH TTC

أوبتيبرد®
Optipred®

Lot: YD0032
Fab: 03 21
Exp: 03 23
PPV: 23 DH 40

talmologie

د. هند خريوش جندي

إختصاصية في أمراض وجراحة العيون

جراحة العجالة بالأمراض فوق الصوتية
معالجة قصر البصر بالليزر
تصوير أوعية الشبكة واللازر
الحول - الضغط - العدسات اللاصقة

Ordonnance

Casablanca le :10.juin.2022.....

Mr. JABER ABDERRAHIM

23,00

OPTIVE FUSION



1 goutte 3 x/ jour , dans les deux yeux, pendant 1 Mois

23,00
OPTIPRED



1 goutte x 2/j 6 jours les 2 yeux

202,140

Dr. Hind Kharbouch Joudny
Ophthalmologiste
Angle Bd. 2 Mars & Bd. Qods
Residence Al Majd Imm. Y-N°1
Tél: 0522 52 10 61

PHARMACIE MOUHSSINE
MOUHSSINE Leila
834, Av. 2 Mars Prolongée Inara 1
Casablanca - Tél: 05 22 21 09 76

زاوية شارع 2 مارس وشارع القدس، إقامة المجد، عماره ٢ ، الرقم ١ ، عين الشق - الدار البيضاء

Angle Bd. 2 Mars & Bd Al Qods, Resdience Al Majd Imm Y - N°1, Ain Chock - Casablanca

INPE : 091165993 - Tél / Fax : 0522 52 10 61 - E-mail : dr_kharbouch@hotmail.com

Dr Hind KHARBOUCH JOUNDY

Spécialiste en Ophtalmologie

Chirurgie de la cataracte par phaco

Chirurgie réfractive - Angiographie - Laser

Strabisme - Glaucome - Lentilles de contact



د. هند خربوش جندي

إختصاصية في أمراض وجراحة العيون

جراحة الجلالة بالأمواج فوق الصوتية

معالجة قصر البصر بالليزر

تصوير أوعية الشبكة واللازر

الحول - الضفت - العدسات اللاصقة

Ordonnance

Casablanca le :**10.juin.2022**.....

Facture N°: FC22060002

- Mr. JABER ABDERRAHIM
- C2: consultation spécialisée = 250 Dh
- +
- K10:
 - Tonométrie +Gonioscopie + pachymétrie +
 - Examen de la périphérie rétinienne :
 - 100 dh

Reçu en espèces la somme de trois cent cinquante dirhams.

DR KHARBOUCH

Dr. Hind Kharbouch Joudy
 Ophtalmologiste
 Angle Bd. 2 Mars Et Bd. Qods
 Resdience Al Majd Imm. Y, N°1
 Tel: 0522 52 10 61

زاوية شارع 2 مارس وشارع القدس، إقامة المجد، عماره ٢ ، رقم ١ ، عين الشق - الدار البيضاء

Angle Bd. 2 Mars & Bd Al Qods, Resdience Al Majd Imm Y - N°1, Ain Chock - Casablanca

INPE : 091165993 - Tél / Fax : 0522 52 10 61 - E-mail : dr_kharbouch@hotmail.com